

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.101

**Nautilus : Attribution
d'entrées gratuites :
compte rendu 2017 et
fixation du nombre
pour 2018**

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Isabelle LAGRANGE à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018**DELIBERATION
N° 2018.03.101**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur DEZIER**NAUTILIS : ATTRIBUTION D'ENTREES GRATUITES : COMPTE RENDU 2017 ET FIXATION DU NOMBRE POUR 2018**

Par délibération n°96 du 20 mai 2009, le conseil communautaire a autorisé les représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site.

Le nombre d'entrées gratuites (tickets jaunes) susceptibles d'être attribuées en 2017 avait été fixé à 3 500.

3 022 entrées ont été effectivement délivrées contre 3 450 en 2016, représentant une somme totale de 16 282,20 €, soit un prix moyen de 5,40 €.

Pour l'année 2018, il convient de maintenir à 3 500 le nombre d'entrées gratuites représentant une somme totale de 17 850,00 €.

Objet	ANNEE 2017		ANNEE 2018	
	Nombre d'entrées	Coût réel	Nombre d'entrées	Coût estimatif
Remboursements	401	2 090,10 €	710	3 834,00 €
Communication / dotations	541	2 960,10 €	710	3 834,00 €
Communes de l'agglomération	2 080	11 232,00 €	2 080	11 232,00 €
TOTAL	3 022	16 282.20 €	3 500	17 850,00 €

Répartition de la dotation aux communes*		
Communes	Population au 1 ^{er} janvier 2018	Dotation
Angoulême	41 955	618
Asnières-Sur-Nouère	1 204	18
Balzac	1 330	20
Bouëx	923	14
Brie	4 279	63
Champniers	5 251	77
Claix	1 001	15
La Couronne	7 636	113
Dignac	1 329	20
Dirac	1 511	22
A Reporter	66 419	1 034

Répartition de la dotation aux communes*		
Communes	Population au 1^{er} janvier 2018	Dotation
Reports	66 419	1 034
Fléac	3 682	54
Garat	1 971	29
Gond-Pontouvre	5 907	87
L'Isle D'Espagnac	5 412	80
Jauldes	777	11
Linars	2 092	31
Magnac-Sur-Touvre	3 074	45
Marsac	840	13
Mornac	2 176	32
Mouthiers-Sur-Boème	2 465	36
Nersac	2 426	36
Plassac-Rouffiac	405	6
Puymoyen	2403	35
Roulet-Saint-Estèphe	4 240	62
Ruelle-Sur-Touvre	7 292	108
Saint-Michel	3 261	48
Saint-Saturnin	1 293	19
Saint-Yrieix-Sur-Charente	7 210	106
Sers	839	13
Sireuil	1 169	17
Soyaux	9 322	137
Torsac	779	11
Touvre	1 230	18
Trois-Palis	919	14
Vindelle	1 034	15
Voulgézac	258	4
Vouzan	756	11
Voeuil-Et-Giget	1 524	22
TOTAL	141 175	2 080

*dotation proportionnelle au nombre d'habitants

Par ailleurs, durant l'année 2017, diverses opérations commerciales ont été mises en place afin de promouvoir le centre. Le tableau ci-dessous retrace le bilan de ces opérations :

OPERATIONS	NOMBRE	VALEUR	COÛT
<u>Eté 2017</u>			
Entrée gratuite pour les moins de 12 ans aggro	1 227	3,60 €	4 417,20 €
<u>Vacances de février et de Pâques</u>			
1 entrée achetée = 1 location de patins offerte	115	3,40€	391,00 €

OPERATIONS	NOMBRE	VALEUR	COÛT
<p><u>Offre promotionnelle sur l'achat de produits du 01/12 au 31/12</u></p> <p>10 entrées avec ou sans balnéo : + 2 entrées 20 entrées avec ou sans balnéo : + 4 entrées 10 activités : + 2 activités Carte 20 heures : + 4 heures Abonnement 1 mois : + 1 semaine Abonnement 3 mois : + 3 semaines</p>	935		11 438,00 € €
<p><u>Les 24 et 31 décembre</u></p> <p>1 entrée achetée = 1 entrée offerte</p>	161	5,40 €	869,40 €
<u>TOTAL</u>			17 115,60 €

Par délibération n°404 du 15 décembre 2015, le conseil communautaire a décidé d'accorder une remise de 15% pour les comités d'entreprises et structures professionnelles à compter du 1^{er} janvier 2016 afin de dynamiser les ventes.

Après une augmentation constatée en 2016 de 17 936 €, ces ventes ont baissé en 2017 de 8 804,00 €.

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 8 mars 2018,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du bilan des entrées gratuites pour l'année 2017.

DE FIXER à 3 500 le nombre d'entrées gratuites NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, et Madame la Directrice du centre NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<p><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></p> <p>22 mars 2018</p>	<p><u>Affiché le :</u></p> <p>22 mars 2018</p>